



SESTANTE.RA - SErvizi per STranieri quAlificazione e kNow how nel Territorio di Ravenna

PROG - 911 CUP F69E240000000006

Documentation nécessaire pour la demande de regroupement familial

- 1 timbre fiscal de 16,00 €
- 1 copie du permis de séjour
- 1 copie du passeport (uniquement les pages avec le numéro, la date de délivrance, d'expiration et les données personnelles)
- 1 copie du code fiscal

Pour les travailleurs salariés :

- 1 copie du formulaire UNILAV
- Formulaire S3 (signé par l'employeur avec copie de sa pièce d'identité signée)

Pour les travailleurs indépendants :

- Copie de l'extrait de la Chambre de commerce
- Pour les autres types de travail indépendant :
 - Photocopie du contrat à projet, de l'acte d'entreprise familiale ou du contrat d'association en participation
 - Copie du certificat d'attribution de la TVA
- 1 copie des **trois dernières fiches de paie**
- Copie du **bilan provisoire** (avec le cachet du comptable, pièce d'identité et carte professionnelle du comptable)
- 1 copie du CUD ou de la **déclaration de revenus**

Logement – Fournir une des pièces suivantes :

- Si vous êtes propriétaire : **acte de propriété**
- Si vous êtes titulaire du contrat de location : **copie du contrat + formulaire S2 signé par le propriétaire**
- Si vous n'êtes ni propriétaire ni titulaire du contrat : **déclaration de consentement signée par le propriétaire + formulaire S2 rempli par le titulaire du contrat**
- **Attestation de logement conforme** (valide 6 mois, délivrée par la police municipale). Non nécessaire pour le regroupement d'un **enfant de moins de 14 ans**. Il faut présenter le **formulaire S1 signé par le propriétaire du logement**.





SESTANTE.RA - SErvizi per STranieri quAlificazione e kNow how nel Territorio di Ravenna

PROG - 911 CUP F69E240000000006

- **Copie du passeport du membre de la famille à regrouper**
(Si le parent a plus de 65 ans, il faut une **autodéclaration d'engagement à fournir une couverture santé**)

IMPORTANT : Les **bénéficiaires de la protection internationale** sont **exemptés des exigences de revenu et de logement** selon l'article 29 bis du décret législatif n°286/1998.

Dans **tous les cas où une personne signe un document**, il faut joindre une **photocopie recto-verso** de son **document d'identité valide** (carte d'identité, permis de conduire ou permis de séjour).

Pour remplir la demande, il est nécessaire d'avoir des **identifiants SPID ou une CIE**.

Dernière mise à jour : mai 2025

